



Inscription au Restaurant Scolaire 2022-2023

NOM et Prénom de l'enfant :

Classe en 2022-2023 :

Inscription Restaurant Scolaire

Je soussigné..... (Responsable légal de l'enfant)

déclare inscrire mon enfant au Restaurant Scolaire selon le **forfait** (choisir un seul forfait) :

La facture est établie sur inscription selon le forfait choisi en début de période

Le forfait pourra être modifié au début de chaque vacance scolaire par mail à accueil@quinsac33.fr

Si vous choisissez les repas occasionnels, merci de prévenir la veille par mail.

1 jour/semaine, lequel? Lundi Mardi Jeudi Vendredi

2 jours/semaine, lesquels? Lundi Mardi Jeudi Vendredi

3 jours/semaine, lesquels? Lundi Mardi Jeudi Vendredi

4 jours/semaine, Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Pour le règlement de la Restauration scolaire, vous avez 3 choix de paiements:

- le paiement par chèque directement à la trésorerie de Castres
- le paiement par Internet en carte bancaire via le serveur PAYFIP
- le prélèvement automatique (dossier à demander) (**Facture envoyée par mail**)

Je souhaite recevoir mes factures cantine par mail: OUI NON

Les repas seront décomptés à partir de 2 jours d'absences pour raison médicale (le certificat médical devra être présenté en mairie avant la fin de la période concernée)

Fait à le / /

Signature: